



Synthèse des réponses apportées par la Collectivité aux observations et demandes émanant de l'enquête publique

Les justifications détaillées sont consultables dans le rapport du commissaire enquêteur : « Mémoire de réponse ».

Observations et demandes inscrites dans les Registres d'Enquête

Observations et demandes reçues par mail

Observations et demandes reçues par courrier



1. Observations et demandes inscrites dans les Registres d'Enquête**REGISTRE 1****PERMANENCE DU 5 NOVEMBRE 2019 - 14H-17H - CIVRAY****Observation 1****M. CLUZEAU Berty**

Changement de destination d'un bâti sur la commune de Brux. Parcelle C457.

La demande de changement de destination est acceptée

Observation 2**M. GABORIT Claude**

Demande de classement en zone constructibles de diverses parcelles sur la commune de Vaux-en-Couhé/Valence-en-Poitou. F109, 107, 106, 105.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 3**Mr et Mme VINCENT Jacques, Marie Madeleine**

Demande d'explication sur la zone 2AU de Saint-Gaudent.

Demande de changement de destination d'un bâti parcelle 488 planche graphique 54.

La demande de changement de destination est acceptée

Observation 4**Mr ROLLAND Bastien et Mme PETIT Marion**

Demande d'agrandissement de la zone UGh sur la commune de Saint-Gaudent.

La demande formulée est possible sous condition d'avis favorable de la CDPENAF.

Observation 5**Mme MEUNIER Martine - lieu-dit Marigné 86400 SAVIGNE, qui déclare :**

Demande de renseignement sur le changement de destination d'une grange située en zone UGh.

L'observation n'appelle pas d'avis particulier.

Observation 6**Mr MONGILLON Roger**

Demande de classement en zone constructible d'une parcelle située à Voulême. (Parcelle n°53 sur la planche graphique de Voulême).

La demande formulée appelle un refus.

Observation 7**Mr FERRE Bernard**

Demande de changement de destination d'un bâti parcelle G115 à Brux.

La demande de changement de destination est acceptée

Observation 8**Mr RIGNAULT André**

Demande de classement en zone agricole d'une parcelle ZP61 zonée N avec prescription graphique sur la commune de Savigné.

La demande formulée est acceptée.

Observation 9**Mr GALLAIS Raymond**

Demande de classement en zone agricole de des parcelles BN600, 601 sur Voulême pour cause d'inondation.

La demande formulée est acceptée.

Observation 10

Mr ROGEON Philippe - lieu-dit 18 Dalidant commune de St Pierre d'Exideuil 86400, qui déclare :

Demande de suppression d'une prescription graphique (boisement non existant) sur la commune de Saint-Pierre-d'Exideuil.

Demande de classement en zone agricole de parcelles zonées en N.

Les demandes formulées sont acceptées.

AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Observation 11

Monsieur Rignault

Demande de changement de destination de bâti situés sur la commune de Savigné.

Les demandes de changement de destination sont acceptées

Observation 12

Monsieur Gracient

Demandes de prise en compte de divers éléments paysagers (boisement/haies ...) sur la commune de Valence-en-Poitou.

Demande de prise en compte de certains éléments de patrimoine.

L'identification sur les planches graphiques du PLUi, au titre de protections écologiques, des différents éléments demandés a été étudiée et réalisée au mieux.

PERMANENCE DU 15 NOVEMBRE 2019 - 15H30-17H30 - COUHÉ

Observation 13

Monsieur Bernard GABORIT

Demande de faire évoluer les zones 1AUG et UG situées à l'Ouest de la commune de Couhé/Valence-en-Poitou

La demande formulée est acceptée.

Observation 14

Monsieur et Madame TAUBERT Julien et Romane

Présentation d'une problématique relative à la délivrance d'autorisations d'urbanisme

L'observation n'appelle pas de réponse.

Demande de classement en zone constructible de la parcelle n°172 sur la planche graphique de la commune de Vaux-en-Couhé/Valence-en-Poitou.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 15

Monsieur GIRARD Gilles

Demande de classement en zone constructible de la parcelle H1687 située sur la commune de Brux.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 16

Monsieur Audoux François, Maire de Château Garnier 86350 qui déclare :

Demande de changement de destination

Demande de zonage spécifique pour la prise en compte du Golf sur la commune de Château-Garnier.

La demande de changement de destination est acceptée

La demande formulée est possible sous condition d'avis favorable de la CDPENAF.

Observation 17

Monsieur BELIN Philippe

Demande d'agrandissement de la zone 1AUG sur la commune de Payré/Valence-en-Poitou

La demande formulée est possible sous condition d'avis favorable de la CDPENAF.

Observation 18

Reg: **Monsieur ROYER Sébastien** Demande de suppression de haies ou d'éléments de paysage à protéger pour des motifs écologiques non existants. Commune de Payré/Valence-en-Poitou.

La demande formulée sera réalisée au mieux après vérification.

Demande de classement en zone UGe des parcelles B345 et 346 :

La demande formulée appelle un refus.

Observation 19

Madame LOZADA-VALLE Tassadit

Demande de classement en zone constructible de la parcelle A799 sur la commune de Payré/Valence-en-Poitou.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 20

Monsieur SAPIN Jean-Michel

Demande de suppression de certaines haies sur Payré non existantes.

La demande formulée est prise en considération.

Observation 21

Madame MATTERN Bénédicte et Monsieur VINCELOT Mike

Demande d'agrandissement de la zone UN sur la parcelle C74 située sur la commune de Saint-Gaudent.

La demande formulée est possible sous condition d'avis favorable de la CDPENAF

AU SIEGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Observation 22

Madame Gourgeaud

Demande de rectification de la localisation d'un puit sur la commune de Champagné-le-sec

L'anomalie cartographique sera vérifiée et corrigée au mieux.

Observation 23

Monsieur Audoux François

Demande de changements de destination de bâtis sur la commune de Château-Garnier.

Les demandes de changement de destination sont acceptées

Observation 24

Monsieur De Parscau

Demande de changement de destination d'un bâti sur la commune de Saint-Pierre-d'Exideuil.

Demande de création d'une zone particulière pour un projet touristique insolite.

Les demandes de changement de destination sont acceptées

En l'état, la deuxième demande formulée appelle un refus.

PERMANENCE 5 DECEMBRE 2019 - 14H-17H - CIVRAY

Observation 25

Monsieur Gauthier Jean-Claude, le maire de Lizant 86400 qui déclare :

Demande de classement en zone constructible des parcelles C1010, C60 et C1012 sur la commune de Lizant.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 26

Monsieur et Madame Toulat Jean-Pierre, Danielle

Demande de changement de destination de l'intégralité d'un bâti sur la commune de Brux.

La demande de changement de destination de l'intégralité des bâtis est acceptée

Observation 27

Monsieur bossebœuf Gilles

Demande de prise en compte d'un projet touristique sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande formulée est envisageable sous condition d'avis favorable de la CDPENAF.

Observation 28**Monsieur Thromas Roger**

Demande de classement en zone constructible des parcelles ZK41, 42 à Saint-Gaudent.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 29**Monsieur Taulé Stéphane**

Demande de renseignement sur l'aménagement d'une parcelle / construction de piscine / clôture.

L'observation faite ne nécessite pas d'avis.

Observation 30**Monsieur CASTEL Jean Claude**

Observations concernant la mise en conformité du PLUi avec les prescriptions du SCoT.

L'observation est prise en considération.

Observation 31**Madame François dit Sortons Nathalie**

Demande de changement de destination de plusieurs bâtis, situés sur les parcelles A283, A281 et A287 la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande de changement de destination n'est qu'en partie acceptée

Observation 32**Madame Rougier Marie Jeanne**

Demandes de classement en zone constructible des parcelles C779, ZN56, A232 situées sur la commune de Saint-Pierre-d'Exideuil.

Les demandes formulées appellent un refus.

Observation 33**Madame Gauthier Anne Marie**

Demande de classement en zone constructible de la parcelle ZK27, située sur la commune de Saint-Pierre d'Exideuil.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 34**Monsieur Micault Guy**

Demande de suppression d'un emplacement réservé sur la commune de Savigné.

L'emplacement réservé ne pourra être retiré.

Demande sur la parcelle G532 à Savigné de suppression d'une prescription règlementaire ayant pour objet la délimitation d'un élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (Boisement inexistant).

La demande formulée est prise en considération.

Demande de classement en zone constructible de la parcelle G532.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 35**Monsieur Jouvanneau Gérard**

Observations concernant les orientations prises par le DOO du SCoT Sud vienne et le PLUi.

L'observation est prise en considération.

Observation 36**Madame Mousserion Martine**

Demande de changement de destination d'un bâti situé sur Champagne Saint Hilaire.

La demande de changement de destination est acceptée

Observation 37**Madame Lombardot Carole**

La demande de changement de destination est acceptée

Observation 38**Monsieur Ferron François**

Demande de classement en zone constructible de la parcelle YM16 sur la commune de Blanzay.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 39**Madame Moreau Anne**

Demande de rectification du règlement écrit de la zone N.

Demande de classement en zone N de parcelles zonées en Ni.

Les demandes formulées appellent un refus

Observation 40**Monsieur Goujon Robert**

Demande de changement de destination d'un bâti sur la commune de Saint Maurice la Clouère.

La demande de changement de destination est acceptée

Observations concernant les orientations prises par le DOO du SCoT Sud vienne et le PLUi.

L'observation est prise en considération.

REGISTRE 2**PERMANENCE DU 18 NOVEMBRE 2019 - 9H-12H - CHARROUX****Observation 1****BERNARD Jean Pierre**

Demande de prise en compte d'un projet d'intérêt collectif sur la commune de Saint-Macoux. (Stationnement pour camping-car).

La demande formulée est acceptée (sous condition d'avis favorable de la CDPENAF).

Observation 2**Madame CHAPEAU Monique**

Demande de classement en zone A de parcelles zonées en UG sur la commune de Lizant.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 3**Monsieur BRECHON Dominique**

Demande de classement en zone UGh de l'intégralité de la parcelle C472 sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 4**Madame BLAIN Josette**

Demande de suppression d'un emplacement réservé sur la commune de Charroux.

La demande formulée est prise en considération.

Observation 5**Monsieur SOUBIROUS Rémi, maire de Charroux qui déclare :**

Demande de suppression d'un emplacement réservé sur la commune de Charroux.

La demande formulée est envisageable sous condition de pouvoir être réalisée à travers l'enquête publique du PLUi.

Demande de classement en zone constructible des parcelles 85 et 88 situées sur Charroux.

Les demandes formulées appellent un refus.

Observation 6
Monsieur BACHELIER Dominique

Demande de prise en compte d'anomalies cartographiques décelées sur la commune de Payré/Valence en Poitou. Haies/Changement de destination/Boisement.

La demande formulée est prise en considération.

Observation 7**Monsieur LEBŒUF Olivier**

La suppression sur les planches graphiques du PLUi relatives à la commune de Charroux d'un élément référencé au titre de protections écologiques non existant.

La demande formulée est prise en considération.

REGISTRE 3**PERMANENCE 28 NOVEMBRE 2019 - 14H-17H - GENCAY****Observation 1****Monsieur GHEYSEN Olivier**

Demande de prise en compte de la base ULM de Saint-Secondin et des deux pistes attenantes.

La demande formulée est possible sous condition d'avis favorable de la CDPENAF.

Observation 2**Monsieur et Madame LOIZEAU Jean-Claude, Annie**

Demande de classement en zone constructible de parcelles situées sur la commune de Vaux-en-Couhé/Valence-en-Poitou.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 3**Monsieur BOUCHET Dominique**

Demande de classement en zone constructible de parcelles situées sur la commune de Gençay. Les parcelles numéros 190, 187, 183, 181, 178, 176, 173, 170, 20, 32 et 31.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 4**Monsieur et Madame THIEME Sébastien et Nadège**

Demande de classement en zone constructible des parcelles C300, 448, 449 sur Champagné Saint-Hilaire.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 5**Madame JALLADEAU Marie Paule**

Demande de changement de destination de bâti sur Champagné Saint-Hilaire.

La demande de changement de destination est acceptée

Observation 6**Monsieur GABARD Daniel**

Demande de prise en compte de la carrière sur la commune de Château-Garnier.

Cette anomalie cartographique sera rectifiée au mieux.

Demande concernant la création d'un zonage spécifique au photovoltaïque du type Npv ou Apv.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 7**Madame CORJON Eloïse**

Demande de suppression de protections de haies sur la commune de Château-Garnier.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 8**Monsieur BOSSUET David**

Demande de suppression de la prescription graphique correspondant aux éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (Boisement non existant) sur la parcelle ZP61 de la commune de Savigné.

La demande formulée est acceptée.

Observation 9**Monsieur JOHANET Antoine**

Demande de classement en zone constructible d'une partie de la parcelle A16 sur la commune de Charroux.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 10**Madame Philippon Muriel**

Demande de rectifications liées à l'implantation de haies et d'arbres remarquables sur la commune de Magné.

La demande formulée est prise en considération.

Demande de classement en zone U des parcelles C20 et C305 ou de la E0001.

La demande formulée est envisageable sous condition d'avis favorable de la CDPENAF.

Observation 11**Madame NICOULLAUD Annie**

Demande de classement en zone constructible de la parcelle H81 sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande formulée appelle un refus.

Demande de changement de destination sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande de changement de destination est acceptée

Observation 12**Monsieur ROUSSEAU Patrice**

Demande de classement en zone constructible d'une parcelle située à Saint-Secondin.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 13**Monsieur BOCK François**

Demande d'identifier sur les planches graphiques du PLUi, au titre de protections écologiques, différents éléments (haies - arbre isolé).

La demande formulée est prise en considération.

Observation 14**Monsieur DORET René Claude**

Demande de classement en zone constructible de la parcelle E336 sur la commune de Magné.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 15**Monsieur Jouvanneau Gérard**

Demande de classement en zone constructible des parcelles F13 et F14 situées sur la commune de Magné.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 16**Monsieur Jouvanneau Henry**

Demande/Observation concernant les parcelles AV3 et AV1 sur le PLU de la commune de Saint-Maurice-la-Clouère.

L'observation formulée n'appelle pas d'avis particulier.

Observation 17**« M. TOUZALIN Christian**

Observation sur la commune de Saint-Maurice-la-Clouère.

L'observation formulée n'appelle pas de réponse particulière, celle-ci est prise en considération.

REGISTRE 4**Registre d'enquête publique de Couhé**

Observation 1**Monsieur et Madame BLANCHARD Thierry et Annie**

Demande de classement en zone constructible de parcelles (B192 et B221)déjà zonées comme constructibles sur la commune de Payré/Valence-en-Poitou.

La demande formulée est prise en considération.

Observation 2**Monsieur Jaloux Michel**

La Demande de suppression sur les planches graphiques du PLUi relatives à la commune de Brux d'un élément non existant.

La demande formulée est prise en considération.

Observation 3**Monsieur Vincent BEGUIER**

Demande de créer une zone spécifique pour les équipements publics.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 4**Monsieur Taulé Stéphane**

Demande de renseignement sur l'aménagement d'une parcelle / construction de piscine / clôture.

L'observation faite ne nécessite pas d'avis.

Demande de rendre constructible les parcelles G406 et G527 sur la commune de Payré/Valence-en-Poitou.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 5**Monsieur Sébastien Masson**

Demande de classement en zone constructible des parcelles A1013 et A1014 sur la commune de Payré/Valence-en-Poitou.

La demande formulée appelle un refus.

Observation 6**M. et Mme BERNARD Stéphanie**

Demande de classement en zone constructible de la parcelle A1015 sur la commune de Payré/Valence-en-Poitou.

La demande formulée appelle un refus.

2. Observations et demandes reçues par mail**Mail 1**

7 novembre 2019- Madame Agnès GUFFROY / Pour ordre de **Madame Christiane RIDEAU**
Demande de classement en zone constructible de la parcelle ZI40 à Payré/Valence-en-Poitou.
La parcelle est déjà zonée en UGh dans le projet de PLUi.

La demande est prise en considération.

Mail 2

9 novembre 2019 - **Monsieur François Audoux**

Demande de déclassement en zone A de la parcelle BO437 (zonée 1AUG), sur la commune de Château-Garnier.

Cette parcelle sera donc retirée de la zone 1AUG et rétrocédée en zone agricole.

Demande d'agrandissement de la zone 1AUG à l'Ouest du Bourg.

L'agrandissement d'une zone ayant reçu un avis défavorable de la CDPENAF ne pourra être rendu possible.

La demande formulée appelle un refus.

Demande d'agrandissement de la zone UGh sur une partie de la parcelle BM108 à Château-Garnier.

La demande formulée est possible sous condition d'avis favorable de la CDPENAF.

Demande de changement de classement des parcelles n°AD 4, 5, 6, 7 et 8 et n°AC pour la réalisation d'un projet de golf 9 trous.

Demande que les parcelles zonées en UT2 dans le projet de PLUi le restent.

Les parcelles cadastrées AD 4, 5, 6, 7 et 8 et nAC2 ne pourront faire l'objet d'un changement de zonage et resteront en zone N.

Le zonage de ces parcelles, initialement zonée en UT2, sera retravaillé et la CDPENAF sera de nouveau saisi pour avis

Demande d'agrandissement du lotissement du Bois de la Barrière sur les parcelles AB227, 88 et 59.

La demande formulée appelle un refus.

Mail 3

12 novembre 2019 - **Monsieur Gilles Bosseboeuf**

Demande de changement, dans le règlement écrit du projet de PLUi, tableau indiquant les extensions maximales autorisées au regard de l'emprise au sol initiale de la construction.

La demande formulée appelle un refus

Demande que les parcelles F0125, 0124, 0123, 0122, 0121 et 0120 soient classées en UGh. (Village à cheval sur Sommières-du-Clain).

Il s'agit d'une erreur qui sera corrigée sous condition d'un avis favorable de la CDPENAF.

Demande de classement en zone constructible des parcelles E0519, E0518, E0517, E0702, la dent creuse entre E0517 et E0702.

La demande formulée appelle un refus.

Demande de classement de la parcelle I0343 soit classée en UT3.

La demande formulée appelle un refus.

Demande de classement de la parcelle I0318, qui est actuellement construite et classée en 1AUG en UG.

La demande formulée appelle un refus.

Demande de classement en zone 1AUG de l'intégralité de la parcelle IO345 à Champagné-Saint-Hilaire.

La demande formulée appelle un refus.

Demande que toutes les parcelles intercalées entre les zones construites à usage d'habitation et appelées dents creuses, soient considérées comme constructibles.

Demande qu'autour de toutes les maisons d'habitations dans les villages, hameaux, écarts, une zone de 30mètres autour de la maison d'habitation soit classée en constructible.

Les demandes formulées appellent un refus.

Demande de diminuer la densité dans les CAP (de 15log/ha à 12log/ha).

La demande formulée appelle un refus.

Demande de classement en zone constructible des parcelles H81 et H226.

La demande formulée appelle un refus.

Demande que tous les anciens bâtiments avec des murs et toitures soient transformables en bâti pouvant faire l'objet d'un changement de destination.

La demande formulée appelle un refus.

Demande de classement en zone UT3 des parcelles AB0227 et AB0715.

La demande formulée appelle un refus.

Mail 4

13 novembre 2019 - Monsieur Gilles Bosseboeuf

Demande de changement de destination d'un bâti situé sur la parcelle F182 sur Champagné-Saint-Hilaire.

La demande de changement de destination est acceptée

Mail 5

13 novembre 2019 - Monsieur Gilles Bosseboeuf

Demande de changement de destination d'un bâti situé sur la parcelle F101 sur Champagné-Saint-Hilaire.

La demande de changement de destination est acceptée

Mail 6

13 novembre 2019 - Monsieur Gilles Bosseboeuf

Demande de classement en zone constructible des parcelles C300, C448 et C449 à Champagné-Saint-Hilaire.

La demande formulée appelle un refus.

11

Mail 7

13 novembre 2019 - Madame et Monsieur Annette et Gilles Bosseboeuf

Demande de changement de destination de bâtis situés sur les parcelles H120 et H121 sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande de changement de destination est acceptée

Mail 8

13 novembre 2019 - Monsieur Gilles Bosseboeuf

Demande de changement de destination de bâtis situés sur les parcelles H120 et H121 sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande de changement de destination est acceptée

Mail 9

13 novembre 2019 - Madame et Monsieur Annette et Gilles Bosseboeuf

Demande de classement en zone constructible des parcelles H120, H121 et une partie de la parcelle H102.

La demande formulée appelle un refus.

Mail 10

13 novembre 2019 - Monsieur Gilles Bosseboeuf

Demande de classement en zone constructible des parcelles H120, H121 et une partie de la parcelle H102.

La demande formulée appelle un refus.

15 novembre 2019 - Mairie de Brux pour ordre de M. GABORIT

Demande de deux changements de destination sur la commune de Brux.

Le changement de destination situé à Epanviller est accepté.

Le changement de destination situé à Maisoncelle appelle un refus.

Mail 12

17 novembre 2019 - Madame Annie BLANCHARD

Demande de classement en zone constructible des parcelles B192 et B221 situées sur la commune de Payré/Valence-en-Poitou.

Ces parcelles sont en zone UGh dans le PLUi. Elles sont de ce fait déjà constructibles.

La demande formulée est prise en considération.

Mail 13

18 novembre 2019 - Monsieur Antoine JOHANET

Demande de classement en zone constructible de la parcelle A16 sur la commune de Charroux.

La demande formulée appelle un refus.

Mail 14

20 novembre 2019 - Monsieur Julien Frecourt

Demande de changement de destination d'un moulin situé sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande est acceptée.

Mail 15

25 novembre 2019 - Mr et Mme LESUEUR Jean-Claude et Marie-Claire

Demande de supprimer ou diminuer la prescription réglementaire identifiant un élément de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (Boisement).

La demande formulée est prise en considération.

Mail 16

25 novembre 2019 - Madame Daiguemorte de Civray relatif à une demande émanant de Mr BECHEMILH Thierry

Demande de classement en zone constructible de la parcelle AK33 sur Civray.

La demande formulée appelle un refus. (Refus de la CDPENAF).

Mail 17

28 novembre 2019 - Monsieur Hubert BRUNET

Demande de rectification de certaines erreurs graphiques qui concernent la propriété du GFA La Coussière à St Maurice la Clouère.

La demande est prise en considération.

Demande de changement de destination de bâtis sur Saint-Maurice la-Clouère.

La demande de changement de destination est acceptée

Mail 18

29 novembre 2019 - Monsieur François BOCK

Demande de créer un Espace Boisé Classé (EBC) sur la parcelle AM97 de la commune de Gençay autour d'un chêne remarquable de la Liardière.

La demande formulée est acceptée.

Mail 19

~~Demande d'identifier sur les planches graphiques du PLUi, au titre de protections écologiques, différents éléments (haies).~~

La demande a été réalisée au mieux.

Mail 20

29 novembre 2019 - **Madame Murielle Phelippon**

Demande de prise en compte d'un projet touristique existant sur la commune de Magné (parcelle E190).

La demande formulée est envisageable sous condition d'avis favorable de la CDPENAF.

Mail 21

29 novembre 2019 - **Madame Eloïse Corjon**

Demands de suppressions de prescriptions réglementaires identifiant des éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (Haies).

La demande formulée appelle un refus.

Mail 22

29 novembre 2019 - **Madame Anne Meriaux Thiry du groupe Schreiber**

Demande d'agrandissement de la zone UGe relative à l'entreprise de fromagerie de Saint-Saviol.

La demande formulée est envisageable sous condition d'avis favorable de la CDPENAF.

Mail 23

01 décembre 2019 - **Monsieur Patrick KAWALA**

Observations concernant la mise à disposition des observations lors de l'enquête publique.

La demande est prise en considération.

Observations relatives aux dispositions du PADD et sa déclinaison dans le règlement graphique.

L'observation est prise en considération.

Observation concernant les orientations prises par le DOO du SCoT Sud Vienne et le PLUi.

L'observation est prise en considération.

Mail 24

2 décembre 2019 - **Monsieur Gilles BOSSEBOEUF**

Demande de classement en zone UT3 de la parcelle AC339, lié à un projet d'implantation d'un observatoire astronomique, sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande formulée est envisageable sous condition d'avis favorable de la CDPENAF.

Demande de classement en zone constructible des parcelles H81 et H226, sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande formulée appelle un refus.

Mail 25

2 décembre 2019 - **Messieurs Alain GIRAUD et Daniel GIOE**

Observations concernant la mise à disposition des observations lors de l'enquête publique.

La demande est prise en considération.

Observations relatives aux orientations prises par le DOO du SCoT Sud Vienne et le PLUi.

L'observation est prise en considération.

Observation concernant de façon générale la question de l'éolienne à travers le PLUi.

L'observation est prise en considération.

Mail 26
~~2 décembre 2019 - Madame Manon Martin assistante Chef de Projets GRP/TOTAL QUADRAN~~

Demande relative à l'ancienne carrière sur la commune de Saint-Maurice-la-Clouère afin de garder le secteur en zone naturelle.

La zone restera en naturelle.

Demande de création d'un zonage spécifique photovoltaïque.

La demande formulée appelle un refus.

Mail 27

2 décembre 2019 - Monsieur MOUSSAC Serge

Demande concernant l'état d'un bâti situé sur la parcelle E349 à Champagné-Saint-Hilaire et son changement de destination.

Aucun document attestant de l'état du bâtiment a été remis, de ce fait une demande de changement de destination ne peut être acceptée.

Les observations apportées appellent d'avis d'avantage relatifs à l'instruction des autorisations d'urbanisme et qu'à la planification.

Demande de classement en zone constructible de la parcelle E333 située sur la commune de Champagné-saint-Hilaire.

La demande formulée appelle un refus.

Mail 28

2 décembre 2019 - Monsieur Jacques NIORT

Demande de changement de destination pour un bâti situé au lieudit "Coligné" sur la commune de Saint Romain en Charroux (86250), parcelle ZK 38.

La demande de changement de destination est acceptée

14

Mail 29

3 décembre 2019 - Monsieur Dominique BRECHON

Demande d'identification des parcs éoliens sur les planches graphiques.

Une carte est existante dans le Rapport de Présentation du PLUi.

La demande formulée appelle un refus.

Demande concernant de façon générale la question de l'éolienne à travers le PLUi.

La deuxième demande formulée appelle un refus.

Mail 30

3 décembre 2019 - Monsieur Olivier PIN

Demande de classement en zone constructible de la parcelle AB189 sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

Celle-ci est déjà classée en zone constructible dans le projet de PLUi arrêté.

Demandes diverses qui se situent toutes sur des parcelles constructibles dans le projet de PLUi arrêté.

De ce fait, la construction de nouveau bâtiment et l'évolution des bâtis existants est possible.

La demande est prise en considération.

Mail 31

3 décembre 2019 - Monsieur Olivier PIN

Demande concernant la parcelle M887, sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire, en vue de construire un hangar de stockage de fourrage lié à son activité.

La demande formulée n'appelle pas d'avis particulier.

Demande concernant le réaménagement d'un hangar sur la parcelle M17 classée en zone naturelle.

La demande formulée n'appelle pas d'avis particulier.

~~3 décembre 2019 - Madame Estelle PINTUREAU (transmission de documents)~~

~~Demande de changement de destinations de bâtis situés sur la commune de Blanzay.~~

~~Les demandes de changement de destination sont acceptées~~

Mail 33

3 décembre 2019 - **Monsieur Patrick KAWALA**

Observation relative à la mise à disposition des observations lors de l'enquête publique.

La demande est prise en considération.

Observation concernant l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

L'observation formulée n'appelle pas d'avis.

Observation concernant les orientations prises par le DOO du SCoT Sud vienne et le PLUi.

L'observation est prise en considération.

Mail 34

3 décembre 2019 - **Monsieur Maxime PIN**

Demande de classement en zone constructible de la parcelle AB334 sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

Cette parcelle est déjà en zone constructible.

Diverses demandes de changements de destination et de classement en zone constructible.

L'ensemble des ces demandes se situent déjà toutes sur des parcelles constructibles dans le projet de PLUi arrêté.

De ce fait, la construction de nouveau bâtiment et l'évolution des bâtis existants est possible.

La demande est prise en considération.

Mail 35

4 décembre 2019 11h12 - **Madame Bénédicte SIROY**

Demande de changement de destination, parcelle ZM56, commune de Champniers

La demande de changement de destination est acceptée

Mail 36

4 décembre 2019 11h24, de **Madame Bénédicte SIROY** Demande de changement de destination, parcelle ZM56, commune de Champniers

La demande de changement de destination est acceptée

Mail 37

5 décembre 2019 - **Mr et Mme THUBERT Julien & Romane**

Transmission de documents complémentaires suite à la venue lors d'une permanence du commissaire enquêteur.

L'observation n'appelle pas de réponse.

Mail 38

5 décembre 2019 - **Monsieur Henry Jouvanneau**

Conteste le changement de qualification injustifiée d'un bois au lieu-dit « Mossais » sur la commune de St Maurice la Clouère 86160, parcelles AV1 et AV3 dont la nouvelle qualification retenue dans le PLUi serait « NGe » dédiée aux activités économiques implantées hors du tissu urbain.

La parcelle cadastrée AV3 est classée en zone naturelle dans le PLUi.

La parcelle cadastrée AV1 est classée en zone agricole mais est concernée par une prescription graphique identifiant des éléments de paysage à protéger pour des motifs écologiques (Haies).

L'observation formulée n'appelle pas d'avis particulier.

Mail 39

5 décembre 2019 8h19 - **Madame Alison Richardson**

Demande de changement de destination située sur la commune de Genouillé, parcelle F1259.

La demande de changement de destination est acceptée

Mail 40

5 décembre 2019 - Monsieur Gilles Bosseboeuf

Demande de classement en zone UT3 de la parcelle AC339, lié à un projet d'implantation d'un observatoire astronomique, sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande formulée est envisageable sous condition d'avis favorable de la CDPENAF.

Mail 41

5 décembre 2019 - Commune de Civray transmettant le mail n°40.

La réponse apportée est identique à la précédente : La demande formulée est envisageable sous condition d'avis favorable de la CDPENAF.

Mail 42

5 décembre 2019 - Madame BARRA Cécile

Demande sensiblement identique à celle formulée que le mail n°29.

Demande d'identification des parcs éoliens sur les planches graphiques.

Une carte est existante dans le Rapport de Présentation du PLUi.

La demande formulée appelle un refus.

Demande concernant de façon générale la question de l'éolienne à travers le PLUi.

La deuxième demande formulée appelle un refus.

Mail 43

5 décembre 2019 - Mairie de Charroux

Demande de suppression des emplacements réservés n°14 (parcelle AH72) et 21.

La demande formulée a été réalisée.

Mail 44

5 décembre 2019 - Mairie de Champagné-le-Sec

Demande de déplacer l'identification d'un puits sur la commune de Champagné-le-Sec.

L'anomalie cartographique a été corrigée au mieux.

Demande d'identifier un puits sur la commune de Champagné-le-Sec.

L'identification du second puits, sur les planches graphiques du PLUi, sera prise en considération

Mail 45

5 décembre 2019 - Messieurs Daniel Gioé & Alain Giraud

Observation relative à la mise à disposition des observations lors de l'enquête publique.

La demande est prise en considération.

Observation concernant les orientations prises par le DOO du SCoT Sud vienne et le PLUi.

L'observation est prise en considération.

Mail 46

5 décembre 2019 - Madame Daiguemorte

Demande de classement en zone constructible des parcelles D305 et D264.

La demande formulée sur ces parcelles est acceptée.

Demande de classement en zone constructible des parcelles AK411 et AK412.

La demande formulée appelle un refus.

Demande de classement en zone constructible de la parcelle E838.

La demande formulée appelle un refus.

Mail 47

5 décembre 2019 - **Monsieur Peter Moncreiffe**

Il s'agit de compléments à une première contribution.

Les observations soulevées sont du même ordre que différentes déjà formulées et auxquelles une réponse a pu être apportée.

Mail 48

5 décembre - **Monsieur Jean-Claude Jolly**

Demande de classement en zone constructible de la parcelle A108 à Payré.

La demande formulée appelle un refus.

Mail 49

5 décembre 2019 - **Madame Edith de Pontfarcy**

Observation relative à la mise à disposition des observations lors de l'enquête publique.

La demande est prise en considération.

Observation concernant l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.

L'observation formulée n'appelle pas d'avis.

Observation concernant de façon générale la question de l'éolien.

L'observation est prise en considération.

Mail 50

5 décembre 2019 - **Madame Chantal Sinault**

Observation relative à la question de l'éolien.

L'observation est prise en considération.

Mail 51

5 décembre 2019 - **Madame Alison Richardson**

Demande de changement de destination située sur la commune de Château-Garnier parcelle AX311.

La demande de changement de destination est acceptée

Mail 52

5 décembre 2019 - **Mr et Mme Rennuy**

Demande de classement en zone constructible de parcelles situées sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire à Luusabeau (115.116.117).

La demande formulée appelle un refus.

Demande de supprimer sur les planche graphiques la prescription graphique identifiant un boisement sur ces mêmes parcelles.

La demande formulée a été réalisée au mieux.

Mail 53

5 décembre 2019 - **Monsieur Alain Pérochon**

Observation relative au DOO du SCoT Sud Vienne, et à la reprise des prescriptions relatives aux éoliennes dans le PLUi.

L'observation est prise en considération.

Mail 54

5 décembre 2019 - **Madame Frédérique Blusseau**

Demande de mettre dans les annexes du PLUi es arrêtés de protection de captage en eau potable existant sur la commune de Valence en Poitou.

La demande est prise en considération.

Mail 55

5 décembre 2019 - **Monsieur Hervé PLASSE-FAUQUE**

Observation relative à la mise à disposition des observations lors de l'enquête publique.

La demande est prise en considération.

*Observation concernant la compatibilité du PLUi avec les dispositions du DOO du SCoT Sud Vienne. **L'observation est prise en considération.***

Observation concernant les dispositions du PADD sur l'éolien.

Mail 56

5 décembre 2019 - **Messieurs Jean Claude Castel et Vincent Paquereau**

Observation concernant la compatibilité du PLUi avec le DOO du SCoT Sud Vienne.

L'observation est prise en considération.

Observation concernant la mise à disposition des observations lors de l'enquête publique.

L'observation est prise en considération.

Observation concernant la mise en place d'un registre dématérialisé.

La demande est prise en considération.

Mail 57

5 décembre 2019 - **Madame Aurélie Lacoste**

Demande de classement en zone agricole des parcelles C61, C472 et C39 situées en zone UGh du hameau de Tampenoux sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande formulée appelle un refus.

Mail 58

5 décembre 2019 16h32 - **Monsieur Hervé PLASSE-FAUQUE**

Mail identique au mail n°55.

La réponse apportée est donc la même (cf mail « 55 »).

Mail 59

5 décembre 2019 - **Monsieur Benjamin Ploux** Ingénieur Territorial groupe res.

Demande de suppression de la prescription graphique correspondant aux éléments de paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (Boisement non existant) sur la parcelle ZP61 de la commune de Savigné.

La demande formulée est acceptée.

Mail 60

5 décembre 2019 - **Madame Hélène Carré**

Questionnements relatifs à la présence de haies, leur emplacement et leur préservation en général.

La demande est prise en considération.

3. Observations et demandes reçues par courrier**Courrier 1**

Monsieur David PIVOT (RTE Réseau de transport d'électricité)

Demande de :

- « Prescrire des règles techniques spécifiques aux ouvrages à haute et très haute tension » : il est demandé qu'il soit précisé que les ouvrages de RTE, qui constituent des « équipements d'intérêt collectif et services publics », sont soumis aux règles techniques propres (arrêté interministériel technique) notamment concernant les règles de hauteur, de recul, de clôtures ...
- « Autoriser les travaux d'entretien, maintenance et réparation des ouvrages existants dans le règlement du PLUi » : il est demandé que le PLUi prévoit l'autorisation expresse nécessaire à RTE, pour effectuer des travaux d'entretien, de maintenance et de réparation, dans les dispositions générales de toutes les zones traversées par ses ouvrages.
- « Reporter et lister les servitudes I4 en annexe » : il est demandé que soient inscrits sur la liste des servitudes I4 à joindre dans les annexes du PLUi les ouvrages RTE et de veiller au report exhaustif des tracés de la servitude I4 sur les plans de servitudes.
- « Prendre en compte l'incompatibilité de la servitude d'utilité publique I4 avec les « Espaces Boisés Classés » » : il est demandé que RTE doit pouvoir réaliser des travaux d'élagage pour éviter les risques d'amorçage entre les plantations et ses ouvrages. RTE doit également pouvoir intervenir sur ses ouvrages.
- « Autoriser les activités d'élagages et de coupes dans les zones identifiées en « Espaces d'Intérêt Paysager et/ou Ecologique » : linéaires bocagers, haies, arbres remarquables » : il est demandé de prendre en compte l'équilibre entre les impératifs techniques du réseau de transport d'électricité et les enjeux environnementaux. Il est demandé que soit précisé aux chapitres « Espace boisé à protéger » et « Haie ou arbre à protéger pour sa valeur écologique et / ou paysagère », l'exception suivante : « ne sont pas soumis à déclaration préalable, les coupes et les élagages nécessaires à la sécurité et la sûreté aux abords des ouvrages RTE ».

Les demandes formulées seront réalisées au mieux.

19

Courrier 2

Monsieur CHOLLET Laurent

Demande de changement de destination de bâti situés parcelles G 882 et 85 de la commune de Romagne qui sont contigus au bâtiment déjà classé en « Bâti pouvant faire l'objet d'un changement de destination ».

La demande de changement de destination est acceptée

Courrier 3

Monsieur Berty CLUZEAU

Demande de changement de destination d'un bâti situé sur la parcelle C457 de la commune de Brux. Ce bâti est contigu à un bâtiment déjà classé en « Bâti pouvant faire l'objet d'un changement de destination » et le tout forme un ensemble unique.

La demande de changement de destination est acceptée

Courrier 4

Madame Marie-Annick Berthomé,

Demande de changement de destination d'un bien situé parcelle F101 sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire.

La demande de changement de destination est acceptée

Courrier 5

Monsieur MIREBEAU Bastien

Demande de classement de parcelles en zone naturelle photovoltaïque.

La demande formulée appelle un refus.

AR PREFECTURE

086-200070035-20200225-20200225DEL1-DE
Regu le 02/03/2020

Courrier C

Monsieur DODIN

Demande de classement en zone constructible de la parcelle G350 située au lieu-dit Chez Maudit sur la commune de Blanzay est classée dans le PLUi en zone agricole.

La demande formulée appelle un refus.